

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 30 janvier 2020

D01_300120

L'an deux mil vingt, le trente janvier à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean KUNTZMANN après convocation légale, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président Formation et Vie étudiante.

Point à l'ordre du jour : Présentation de la Commission pédagogique et désignation de ses membres : 8 enseignants-chercheurs, 4 étudiants titulaires, 4 étudiants suppléants, 2 personnels BIATSS

Président de séance : David DECHENAUD

Membres présents : Florence CHARBONNIER, Virgile CHASSAGNON, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Fanny COULOMB, Gwenaël DELAVAL, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Karine HERTZLER, Souad HOUAMA, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Richard MONVOISIN, Catherine BOLZE, Sylvie VIANNET, Didier PINEL, Bartimée BOSSON, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Martin COSTE-CLEMENT, Noémie DUTILLEUL, Alexis FAYOLLE, Marie FERNANDEZ, Jason GUERINOT, Nathan JAEGER, Emmy MARC, Ali BOUZIANE, Olivier OCCELLO, Elise PAUCOD, Raphaël PUYGRENIER.

Membres représentés : Nicolas DOUAY (procuration à Florence CHARBONNIER), Thierry KLEIN (procuration à Laurence VIANES), Véronique MOLINARI (procuration à Fabienne HANS), Michèle ROMBAUT (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Nicolas TERZI (procuration à Jean BRETON), Jennifer BUYCK (procuration à Virginie ZAMPA), Marc FRUSTIE (procuration à David DECHENAUD), Hugo PREVOST (procuration à Emmy MARC), Mathilde RORATO (procuration à Marie FERNANDEZ).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : M. David DECHENAUD, Vice-Président Formation et Vie étudiante.

Les candidatures pour les 8 sièges des enseignants-chercheurs sont soumises au vote : Fabienne HANS, Jean BRETON, Laurence VIANES, Nicolas TERZI, Virginie ZAMPA, Sylvie MARTIN-MERCIER, Gwenaël DELAVAL, Fanny COULOMB.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	33
Membres représentés	9
Nombre de votants	42
Voix favorables	42
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la désignation de Fabienne HANS, Jean BRETON, Laurence VIANES, Nicolas TERZI, Virginie ZAMPA, Sylvie MARTIN-MERCIER, Gwenaël DELAVAL et Fanny COULOMB en tant que membres de la Commission pédagogique.

Les candidatures pour les 2 sièges des personnels BIATSS sont soumises au vote : Cédric LAURENT ; Jacky CUVEX-COMBAZ ; Karine HERTZLER.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	33
Membres représentés	9
Nombre de votants	42
Voix en faveur de Cédric LAURENT	15
Voix en faveur de Jacky CUVEX-COMBAZ	27
Voix en faveur de Karine HERTZLER	33
Abstentions ou refus de prendre part au vote	9

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire désigne à la majorité de ses membres présents et représentés, Jacky CUVEX-COMBAZ et Karine HERTZLER membres de la Commission pédagogique.

Le nombre de sièges de titulaires à la Commission pédagogique par liste étudiante syndicale ou associative est soumis au vote : 3 sièges InterAsso et 1 siège Notre Université Commune ; 2 sièges InterAsso et 2 sièges Notre Université Commune.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	33
Membres représentés	9
Nombre de votants	42
Voix en faveur de 3 sièges InterAsso et 1 siège Notre Université Commune	23
Voix en faveur de 2 sièges InterAsso et 2 sièges Notre Université Commune	17
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition d'attribuer les sièges de titulaires étudiants au sein de la Commission pédagogique selon la répartition suivante : 3 sièges pour les élus InterAsso et 1 siège pour les élus Notre Université Commune.

Les candidatures pour les 8 sièges des étudiants (4 titulaires et 4 suppléants) sont soumises au vote : Alexis FAYOLLE et sa suppléante Elsa DURIEZ, Noémie DUTILLEUL et son suppléant Raphaël PUYGRENIER, Ali BOUZIANE et son suppléant Gregor DAVID, Emmy MARC et son suppléant Hugo PREVOST.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	33
Membres représentés	9
Nombre de votants	42
Voix favorables	36
Voix défavorables	2
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la désignation d'Alexis FAYOLLE, Noémie DUTILLEUL, Ali BOUZIANE et Emmy MARC en tant que membres titulaires de la Commission pédagogique et Elsa DURIEZ, Raphaël PUYGRENIER, Gregor DAVID et Hugo PREVOST en tant que leurs suppléants respectifs.

Fait à St Martin d'Hères, le 15 février 2020

Le Président de l'Université Grenoble Alpes



Yassine LAKHNECH

Publié le : 10/03/2020

Transmis au Rectorat le : 10/03/2020

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D01_300120**

VICE-PRESIDENCE FORMATION ET VIE ÉTUDIANTE

COMMISSION PÉDAGOGIQUE

Composition

La Commission pédagogique est composée de :

- 2 représentants enseignants ou enseignants-chercheurs de chacun des quatre grands secteurs disciplinaires, et, dans la mesure du possible, de composantes académiques différentes
- 4 étudiants titulaires et 4 étudiants suppléants
- 2 personnels BIATSS

Présidence

La Commission pédagogique est présidée par le Vice-président Formation et Vie étudiante ou son représentant selon les thématiques traitées.

Attributions

La Commission pédagogique de la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) a pour vocation de mener des réflexions sur les thématiques définies ci-dessous et d'en présenter les résultats devant la CFVU.

- Évolution de l'offre de formation et accréditation : fixation des critères et analyse des demandes
- Évaluation (réflexion autour de la méthodologie et de l'analyse des retours)
- Évolution des modalités de contrôle des connaissances
- Évolution de dispositifs existants
- Convention avec des partenaires externes
- Mise en place de dispositifs particuliers
- Réflexion autour du référentiel enseignant (notamment autour de la reconnaissance des enseignements numériques)
- Analyse des appels à projet de la Vice-présidence Formation et Vie étudiante

Mode de fonctionnement

La Commission pédagogique est réunie à l'initiative de son président. Elle convie à ses travaux en réunion les Directeurs généraux délégués et directeurs de la Formation, et toute personne dont elle juge la présence utile selon les points traités.